

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 14 DÉCEMBRE 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ATTIVITÀ È PRUGRAMMAZIONE PEDAGOGICA 2023-2025
DI A CASA DI E SCENZE DI BASTIA**

**ACTIVITÉS ET PROGRAMMATION PÉDAGOGIQUE 2023-
2025 DE A CASA DI E SCENZE DE BASTIA**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Culture Scientifique, Technique, Industrielle et de l'Innovation, dénommée ci-après « CST2I », est un axe stratégique du Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SESRI) 2017-2022 adopté par l'Assemblée de Corse le 26 octobre 2017.

Ce document, qui constitue le cadre politique de référence pour l'action de la région en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, souligne notamment l'importance de construire un véritable territoire de la connaissance pour faire de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle, et plus globalement de la diffusion des savoirs, un vecteur clé de la démocratisation des savoirs.

Les orientations stratégiques en matière de culture scientifique sont également définies dans la convention cadre CST2I 2019-2022 qui vise à favoriser une Démocratisation et une Diffusion, de la Culture Scientifique Technique et Industrielle, de la Recherche et de l'Innovation et à promouvoir l'égalité des chances et d'accès à la connaissance en Corse. L'objectif est ainsi de définir les modalités d'une ambition et d'une culture partagée entre les différents acteurs et d'impulser une dynamique territoriale en matière de Culture Scientifique, Technique, Industrielle et de l'Innovation afin de promouvoir la CST2I auprès d'un large public (tout public, étudiant, scolaire).

Pour ce faire, la convention cadre CST2I 2019-2022, signée le 22 mars 2019 entre la Collectivité de Corse, l'Académie de Corse et la Préfecture de Corse, fixe le cadre d'une nouvelle organisation qui s'articule autour de plusieurs axes dont celui d'encourager la création d'espaces dédiés à la diffusion de la culture scientifique. Ces centres de ressources scientifiques devraient être idéalement un lieu de partage et de rencontre afin de rendre accessible à chacun, quel que soit son bagage intellectuel, la découverte tant des sciences, des techniques, du savoir-faire artisanal ou industriel, des entreprises que de l'innovation.

L'objectif est ainsi de rassembler au même endroit l'offre et les ressources afin de favoriser et développer leur diffusion.

Voilà pourquoi, la Collectivité de Corse souhaite mobiliser une nouvelle fois, ses crédits dédiés à la diffusion des savoirs et de la CST2I au bénéfice de la Ville de Bastia à hauteur de 497 920 € au titre du soutien de l'activité et de la programmation pédagogique de la maison des sciences, « A Casa di e Scienze di Bastia », pour la période 2023-2025.

Les crédits nécessaires au financement de ce projet sont inscrits au titre du programme « 4119 Diffusion CST2I » - Fonctionnement » programme du Budget

primitif 2022.

1° « A Casa di e Scienze di Bastia »

Dans le cadre de la restructuration urbaine des quartiers Sud de Bastia, la Ville de Bastia a réalisé une « Maison des Sciences » dont l'inauguration s'est déroulée le 15 février 2020.

A casa di e scienze est aujourd'hui la première structure muséographique en Corse dédiée aux sciences et aux nouvelles technologies d'aujourd'hui et de demain, ayant vocation à devenir la vitrine et le vecteur de promotion de la Recherche, de l'Innovation et des Sciences Techniques et Industrielles de Corse.

Investie pleinement dans la candidature de la Ville de Bastia pour le label « Capital Européenne de la Culture », A Casa di e Scienze imagine des actions ouvertes vers l'Europe et la Méditerranée et se positionne pour l'organisation d'évènements d'envergure nationale.

Ainsi, d'une superficie totale de 460 m², « A casa di e scienze » est destinée à accueillir à la fois des scolaires sur des projets scientifiques, des habitants du quartier pour des activités thématiques et le grand public au travers d'expositions ou encore de conférences.

Le bâtiment est constitué des espaces principaux suivants :

- une salle de 80 m² dédiée aux expositions temporaires (60 m²) et à l'accueil (20 m²),
- une salle de 183 m² dédiée aux expositions semi-permanentes,
- un auditorium de 54 places assises d'une surface de 116 m² composé de gradins rétractables permettant de le transformer en espace d'immersion, d'atelier pour les scolaires et le grand public,
- un back-office d'une surface de 83 m² (stockage, local technique et bureaux).

Actuellement, A Casa di e Scienze, suscite de plus en plus d'intérêt auprès de ses publics.

La diversification des activités, l'accueil d'évènements partenaires et enfin le renouvellement de ses expositions permettent une fidélisation et la captation de nouveaux publics :

À ce jour, 4 expositions ont été réalisées :

- 1) « Les nouvelles technologies au service de l'homme et de la nature » inaugurée en février 2020 et clôturée en octobre 2021,
- 2) « Dante, témoin éclairé de la science au Moyen-Âge » inaugurée en juin 2021 et clôturée en octobre 2021,
- 3) « Le biomimétisme et la mer » inaugurée en novembre 2021 et clôturée en juillet 2022.
- 4) Concernant la fréquentation des expositions pour l'année 2021, le nombre d'entrées est de 323.
- 5) « Explore mars » inaugurée en septembre 2022 et qui prendra fin en juin 2023.

Différentes actions se sont déroulées sous diverses formes : organisation de conférences, de visites de l'exposition, proposition d'activités scientifiques, de projets innovants et de création de contenus scientifiques.

Quelques chiffres en 2021.

- Fréquentations ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) : 126 entrées
- Fréquentations des événements partenaires : 339 entrées
- Fréquentations de l'auditorium : 356 entrées
- Fréquentations des ateliers proposés au grand public en période et hors période scolaire de mai à décembre : 428 entrées
- Fréquentations garçons/filles des ateliers : 68 % garçons / 32 % filles
- Fréquentations des conférences « Le grand expert » : 99 entrées
- Fréquentations « Innovascience » : 56 entrées
- Fréquentations « Cinescienze » : 58 entrées
- Fréquentations planétarium grand public juin 2021 : 108 entrées
- Fréquentations scolaires juin 2021 : 490 entrées
- Fréquentations « Fête de la science » : 508 entrées

Ainsi, A Casa di e Scenze souhaite aujourd'hui poursuivre le développement de sa structure (cf. annexe 1 - lettre d'intention), en étoffant sa programmation d'activités, en proposant des expositions éclairantes sur des sujets de société et en collaborant à l'organisation d'événements de Culture Scientifique, Technique et Industrielle d'ampleur nationale, voire internationale. L'objectif est ainsi de faire connaître A Casa di e Scenze, comme un lieu incontournable en Corse, de la science et de l'innovation au service de l'Homme et de la Nature.

Le programme d'activités proposé par A Casa di e Scenze pour 2023/2025 est défini sur 4 axes (cf. annexe 2 - Programme d'activités 2023-2025) :

1. Les expositions :

- Septembre 2023 - juin 2024 : « Météorites : entre Ciel et Terre »,
- Septembre 2024 - juin 2025 : une grande exposition sur l'eau et le changement climatique,
- Septembre 2025 - juin 2026 : déclinaison de la thématique de l'année précédente.

2. Les ateliers et les activités pour les enfants ou les adultes & familles :

Jusqu'à présent, A Casa di e Scenze construit son programme d'activités en s'appuyant sur la thématique de l'exposition. Deux programmes sont édités pour la période scolaire de septembre à juin :

- Un programme de septembre à juin,
- Un programme de janvier à juin.

3. Les événements et collaborations :

- L'organisation d'événements :

- L'accueil d'évènements partenaires : Bastia Ville digitale, festival de la BD, festival des Arts Sonores,
- L'organisation d'actions dans le cadre d'évènements : Fête de la science, Festa di e lingua, festival InScience,
- L'organisation d'évènements scientifiques : Un espace dans ma ville (CNES), le congrès national de l'AMCSTI en juin 2023, le festival du film scientifique en prévision pour 2024.

- La mise en place d'actions partenariales :

- L'organisation de rencontres / débats / échanges avec des scientifiques et l'organisation de « Business Game », en collaboration avec A Prova,
- La mise en place de « science actualités », en collaboration avec Universcience,
- Des visites guidées pour des publics spécifiques et la mise en place de parcours culturel entre la médiathèque, le centre culturel l'Alb'oru, A Casa di e Scenze et le musée de Bastia, en collaboration avec les autres services municipaux.

4. La location et le prêt de l'Auditorium :

De plus en plus de structures sollicitent la mise à disposition, gratuite ou payante, de l'auditorium pour divers projets. La mise à disposition de cet espace peut être donc consentie à titre gratuit pour des partenaires ou à titre payant pour un forfait à la journée ou à la demi-journée.

L'objectif est de faire connaître la structure et les activités qui y sont proposées.

2° Une convention d'objectifs et de moyens 2023-2025

Afin de définir les modalités d'intervention et de collaboration entre les différents partenaires, une convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 (cf. annexe 3 - Projet de convention 2023-2025 « Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia »), précisera les engagements de la Collectivité de Corse et de la ville de Bastia.

Lors de la précédente convention, n° CONV-20-DEER-08, l'Etat (la Préfecture de Corse et l'Académie de Corse) était signataire toutefois compte-tenu du fait que ce dernier n'interviendra pas financièrement pour la période 2023-2025, cette nouvelle convention sera bipartite.

Cependant, conformément à la convention cadre tripartite CST2I 20219-2022, en tant que partenaire, l'État sera partenaire du projet « Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia » et sera convié aux divers COPIL.

De plus, une convention devrait être établie entre la Ville de Bastia et le Rectorat pour la mise à disposition de « A casa di e Scenze » d'enseignants qui interviendraient dans le cadre de l'organisation et de l'accueil du public scolaire et suivant des missions définies dans leurs lettres de mission respectives.

Enfin, la convention d'objectifs et de moyens prévoit donc la mise en œuvre d'un comité de pilotage qui devra permettre tant le dialogue stratégique et scientifique, que le dialogue de gestion.

Ce comité de pilotage permettra de faire régulièrement un état des lieux sur l'avancement des programmes ainsi que sur l'utilisation du financement alloué par la Collectivité de Corse et les moyens mis en œuvre par les autres partenaires.

Ce comité de pilotage, présidé par le Maire de la ville de Bastia, ou son représentant, sera constitué par deux comités techniques, à savoir :

-Un comité partenarial, qui sera composé notamment des institutions suivantes :

- La Collectivité de Corse et ses services,
- Le Rectorat et ses services,
- L'Etat et ses services,
- La ville de Bastia et ses services.

-Un comité scientifique, qui sera composé notamment des institutions et organismes suivants :

- L'Université de Corse et ses différents laboratoires de Recherche,
- L'INRA de Corse,
- La plateforme Corsic'Agropôle,
- La STARESO,
- L'IFREMER,
- Le BRGM,
- (...)

L'objectif est bien celui de créer une véritable transversalité entre le grand public et plus précisément les populations des quartiers et le monde scolaire et mutualiser les compétences et outils développés au sein de « A Casa di e Scenze di Bastia » au service du plus grand nombre.

Le financement de l'activité et de la programmation pédagogique « A Casa di e Scenze di Bastia » est estimé aujourd'hui à **497 920 €** conformément au budget prévisionnel annexé à la convention (cf. annexe 4 - Budget prévisionnel « Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia »).

Les crédits nécessaires sont inscrits au titre du programme 4119 - « Diffusion CST2I » - Fonctionnement sur la période 2020-2022.

Ainsi, je vous prie au vu des éléments transmis,

- D'approuver le présent rapport « Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia »,

- D'affecter au titre du programme « 4119 Diffusion CST2I - AE Fonctionnement » de la Compétence 411 « Enseignement Supérieur, Recherche et Diffusion » du Budget Primitif 2022 au profit de la ville de Bastia, un montant de 497 920 €,

- D'approuver le projet de convention « Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia »,

- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et mettre en œuvre la convention « Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.